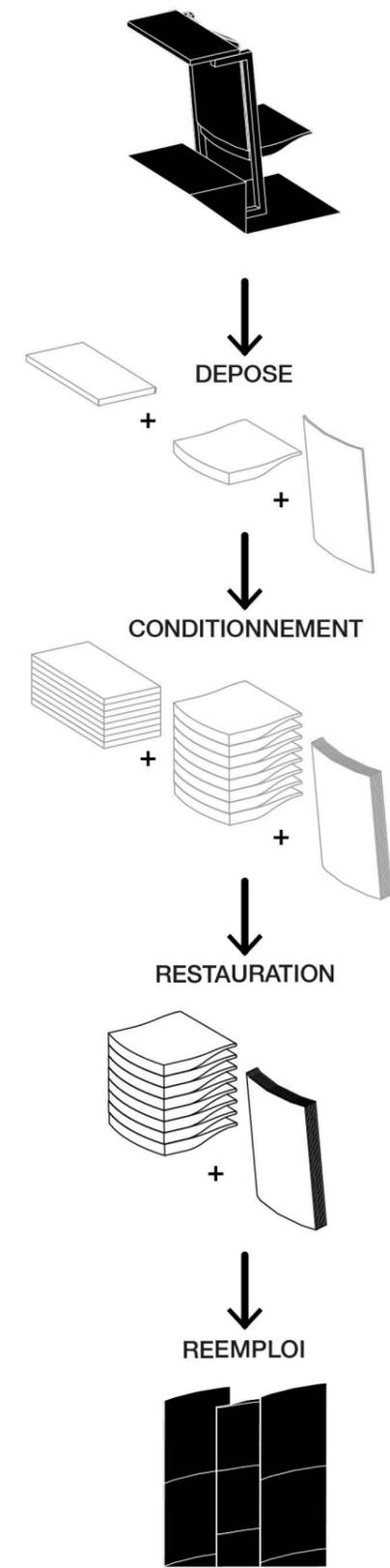




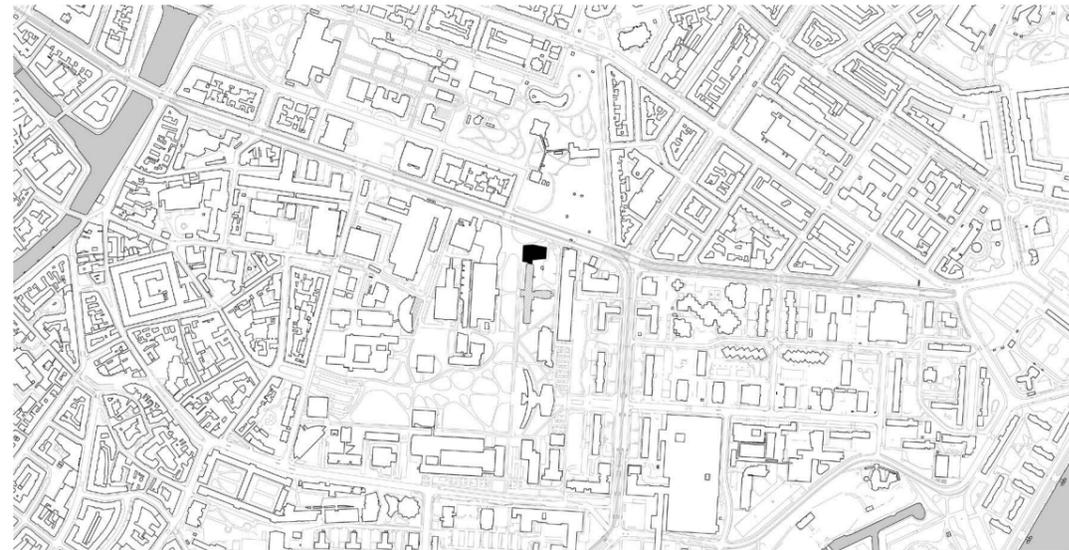
r h b  
architectes



# AMPHITHEÂTRE OURISSON, FACULTE DE CHIMIE

STRASBOURG, BAS-RHIN (67)

2022



## ▾ GENÈSE DU PROJET

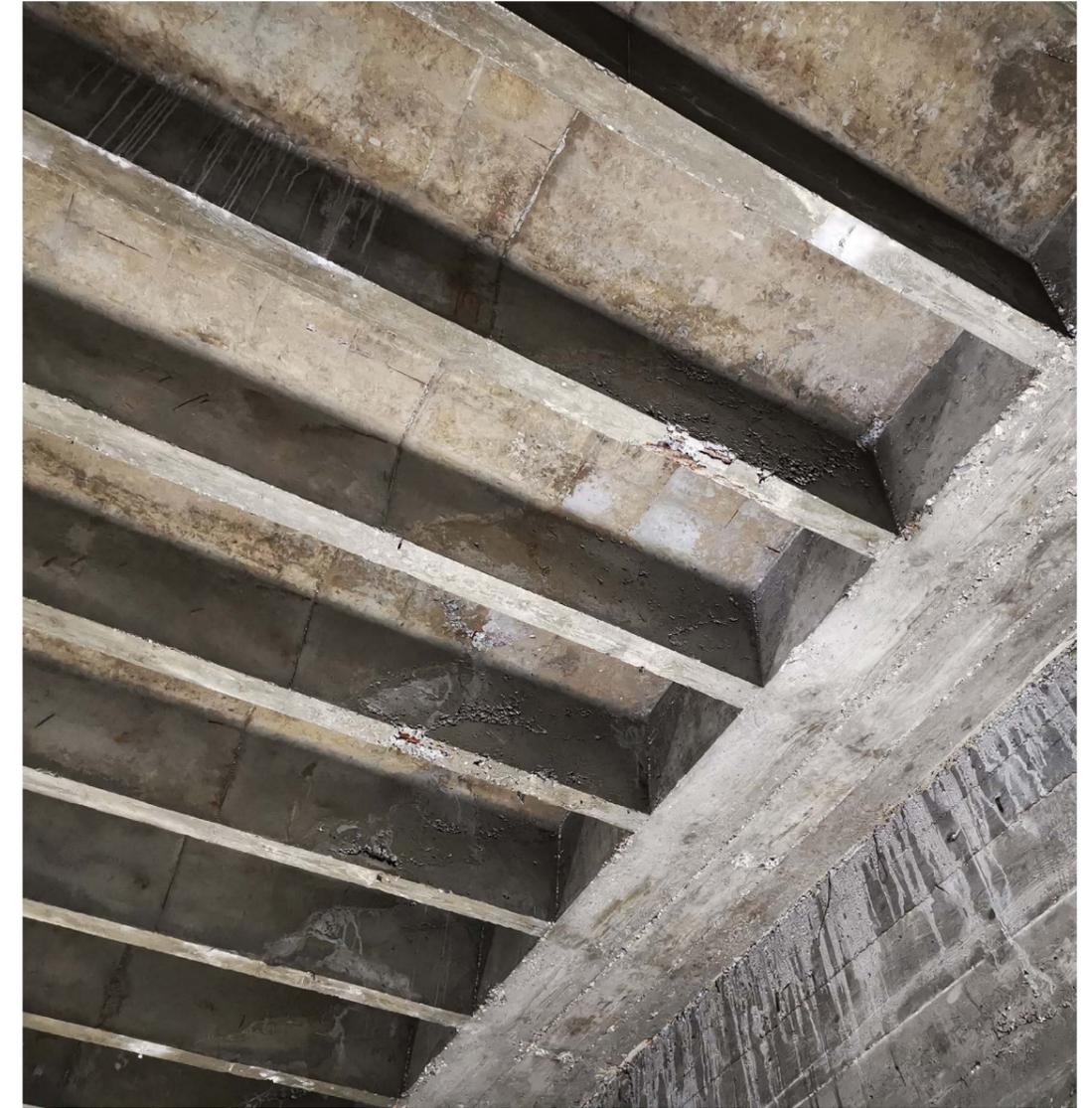
La faculté de Chimie est l'un des équipements qui marque la composition du campus de l'Esplanade. Elle fait partie, avec l'actuelle INSA et la faculté de Droit, des premiers édifices à être achevés au début des années 1960. Conçu par Roger Hummel, également architecte en chef de l'ensemble de l'université, le bâtiment se singularise par la présence d'une tour. Si ce type d'architecture a déjà été mis en œuvre à la même époque ailleurs en Europe, il s'agit d'un choix audacieux pour un édifice universitaire. Le bâtiment est également composé d'un socle de six niveaux ancré par sa volumétrie longitudinale dans le campus et à son extrémité par un volume hexagonal qui fabrique l'articulation avec le boulevard de la Victoire.

L'intervention concerne l'extrémité Nord de la Faculté de Chimie, comprenant 3 amphithéâtres.

Elle s'inscrit dans l'opération «Plan Campus» lancée par la ville de Strasbourg qui initie depuis quelques années une vaste entreprise de rénovation, de requalification et de modernisation de son patrimoine universitaire. Le projet, visant en partie à réduire les consommations énergétiques de l'équipement est soutenu financièrement par les aides du Ministère de la Culture et du plan France relance. Dans ce cadre, il prévoit le remplacement de l'ensemble des centrales de traitement d'air du bloc amphithéâtres ainsi que la rénovation globale de l'amphithéâtre Ourisson.

Le projet architectural s'est appuyé sur les qualités du bâtiment existant et sur les potentialités offertes par les ressources matérielles en place. Ainsi la rénovation intérieure consiste-t-elle à exprimer et dialoguer avec le « déjà là ».





#### ▾ PARTI PRIS ARCHITECTURAL

L'enveloppe du volume est mise à nue, décapée, désamiantée. La matière existante est autant expression du projet que support de ce dernier. La structure en béton du plafond révélée, participe au caractère architectural de l'espace par le rythme de ses poutres, la lecture de sa trame et de sa robustesse. Le mobilier existant est déposé et réemployé en bardage mural acoustique mural. Ces éléments en multiplu contreplaqué hêtre, peu absorbant, sont calepinés afin de diffuser le son uniformément,

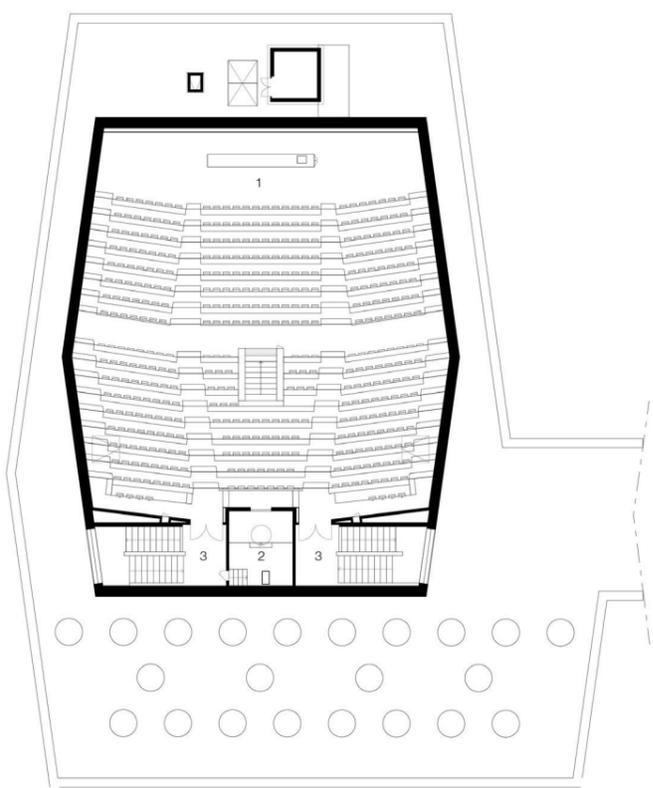
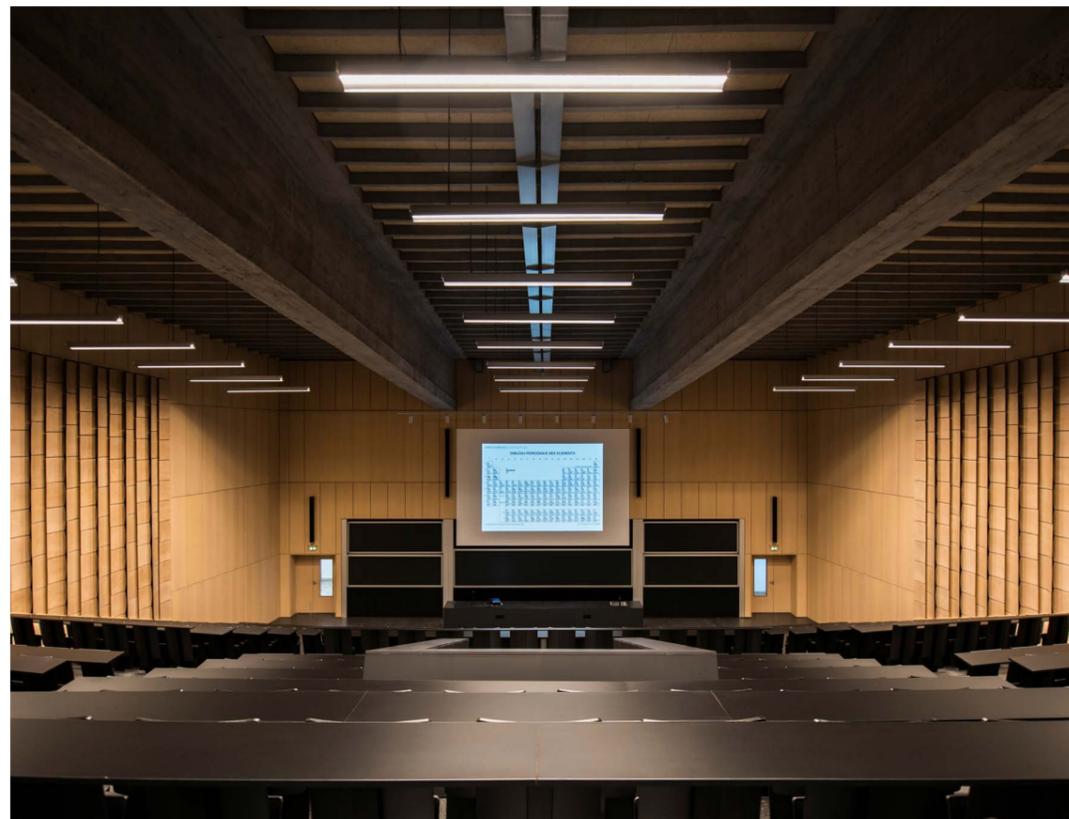
tandis qu'un bardage perforé en fond de salle permet d'assurer l'absorption du son.

Le nouveau sol de teinte anthracite, associé au mobilier stratifié noir, rehausse le niveau bas de l'amphithéâtre, en contraste avec le béton et les organes techniques du plafond qui coiffent l'espace. De cette façon, la présence des parois bardées de bois et des surfaces de mobilier réemployées se trouve renforcée. La chaleur et la noblesse du hêtre viennent équilibrer la présence nouvelle du béton brute en plafond.



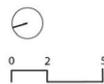


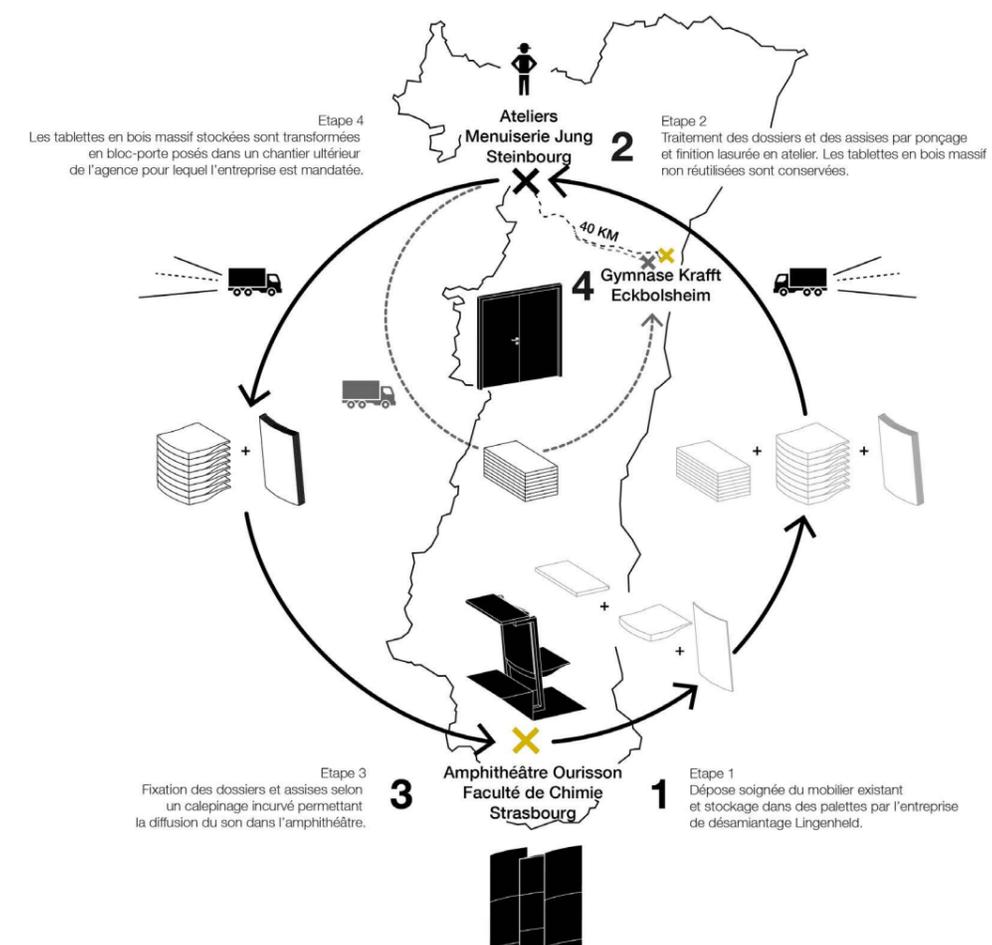




**AMPHITHEATRE  
OURISSON  
R+2**

- 1 Amphithéâtre Ourisson
- 2 Local de projection
- 3 Circulations verticales



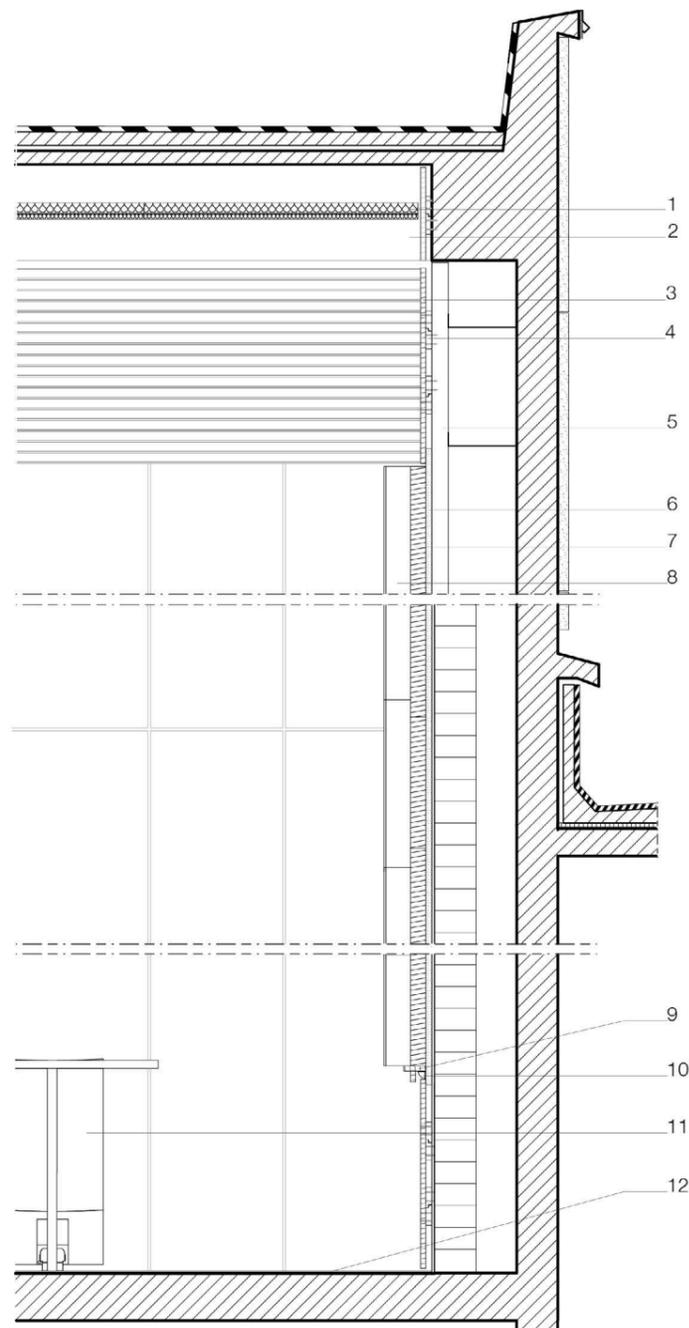


*Schéma d'économie circulaire, réemploi du mobilier existant*

## ▾ LE REEMPLOI

Le réemploi du mobilier existant s'est illustré dès la phase de diagnostic comme un axe de développement fort du projet. Cette matière première présente, non destinée à être conservée au regard de sa vétusté, a fait l'objet d'études en concertation avec plusieurs acteurs, menuisier, bureau de contrôle, ingénieur acoustique, afin de garantir ses potentialités de reconversion en revêtement acoustique mural. L'objectif, avec le soutien de la maîtrise d'ouvrage et des utilisateurs, a été de conserver un fragment du lieu et de son histoire, de détourner sa fonction en une destination nouvelle, avec pour maître mot d'inscrire l'intervention dans une démarche d'économie d'énergie et de matière.

Le mobilier existant a donc été déposé soigneusement puis acheminé dans les ateliers du menuisier par l'entreprise de curage et désamiantage. Les dossiers et assises ont été ponçés et lasurés en ateliers. Les tablettes en bois massif, non utilisées dans le cadre du projet, sont stockées dans l'attente d'être transformées en bloc-porte pour un projet ultérieur de l'agence pour lequel l'entreprise est mandatée. De retour sur site, les dossiers et assises rénovés sont assemblés, disposés en écailles de manière à diffuser le son dans l'amphithéâtre. Au terme de 8 mois de travaux, de 40km de trajet et du savoir-faire des artisans, l'ancien mobilier entame sa seconde vie.

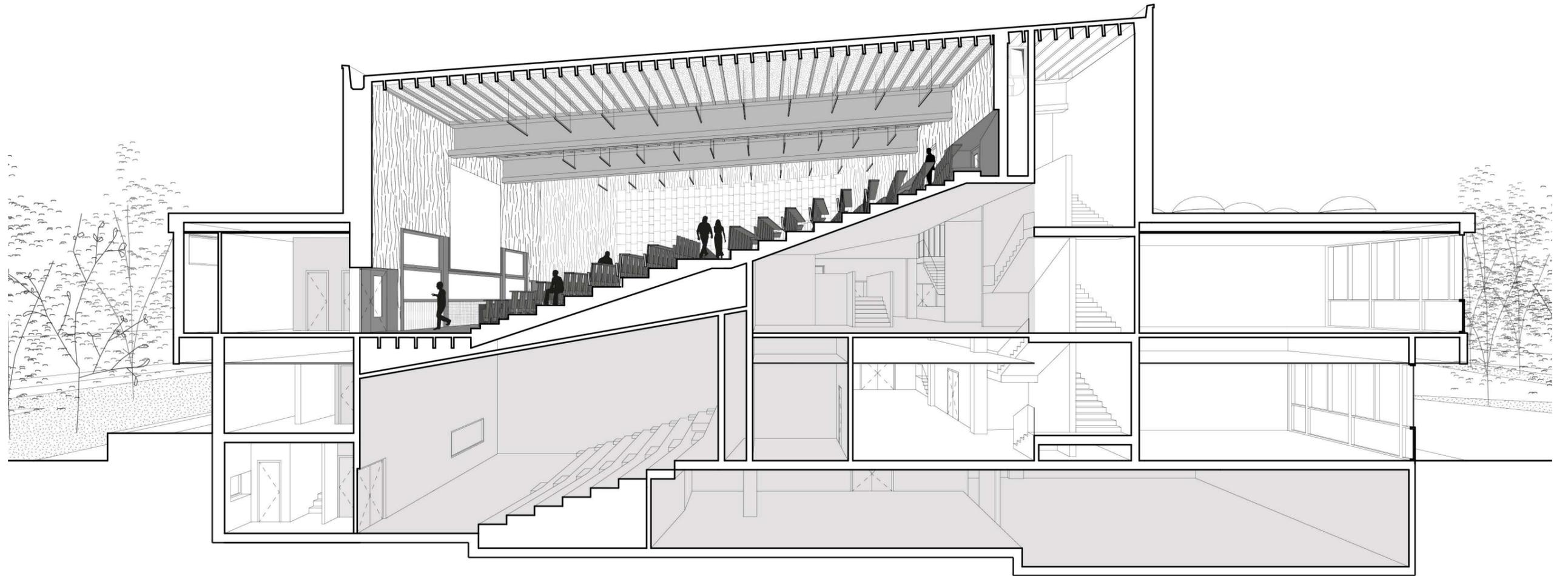


Détail coupe sur bardage acoustique, réemploi du mobilier existant

- |  |   |
|--|---|
| <p>1. Isolation acoustique en fibre de bois<br/>         2. Poutraison en béton existante mise à nue<br/>         3. Bardage mural en bois contreplaqué hêtre lasuré<br/>         4. Fixations invisibles<br/>         5. Ossature complémentaire pour déport du bardage<br/>         6. Panneau support en bois + voile noir toute hauteur<br/>         7. Réemploi et calepinage des assises existantes :<br/>         ponçage et finition lasurée</p> | <p>8. Réemploi et calepinage des dossiers existants :<br/>         ponçage et finition lasurée<br/>         9. Tablette + retour de tablette en en bois contreplaqué hêtre<br/>         10. Ruban LED<br/>         11. Mobilier de gradins en aggloméré stratifié noir, piètement et<br/>         platines métalliques noir<br/>         12. Revêtement de sol en caoutchouc ep 3.5mm sur ragréage et<br/>         réparation de sol curé/désmianté</p> |
|--|---|

0 0,2 0,5





*Coupe perspective longitudinale sur le bloc amphithéâtres  
et repérage des interventions*



# LE CHANTIER

DECEMBRE 2021 - OCTOBRE 2022

L'approche technique représente une partie importante de l'intervention et de l'enveloppe budgétaire. Les travaux ont ainsi démarrés par la tranche ferme de l'opération, consistant en la remise à niveau des installations techniques de chauffage et de ventilation vieillissantes, voire obsolètes, du bloc amphithéâtre.

Les organes techniques existants ont été consignés et déposés par l'entreprise de CVC. En parallèle, la création des édicules d'amenée et de rejet d'air des nouvelles CTA s'est effectuée au droit de l'entrée Nord de l'équipement afin de se raccorder aux équipements techniques du local CTA au sous-sol. S'agissant d'une intervention dans le secteur du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) de Strasbourg, ces volumes techniques s'intègrent sous l'auvent d'entrée dans la continuité bâtie et visuelle de l'existant. Une partie des travaux s'est ainsi étendue et focalisée aux locaux du sous-sol, du parvis, du rez-de-chaussée ainsi que du foyer attenant à l'amphithéâtre Ourisson.

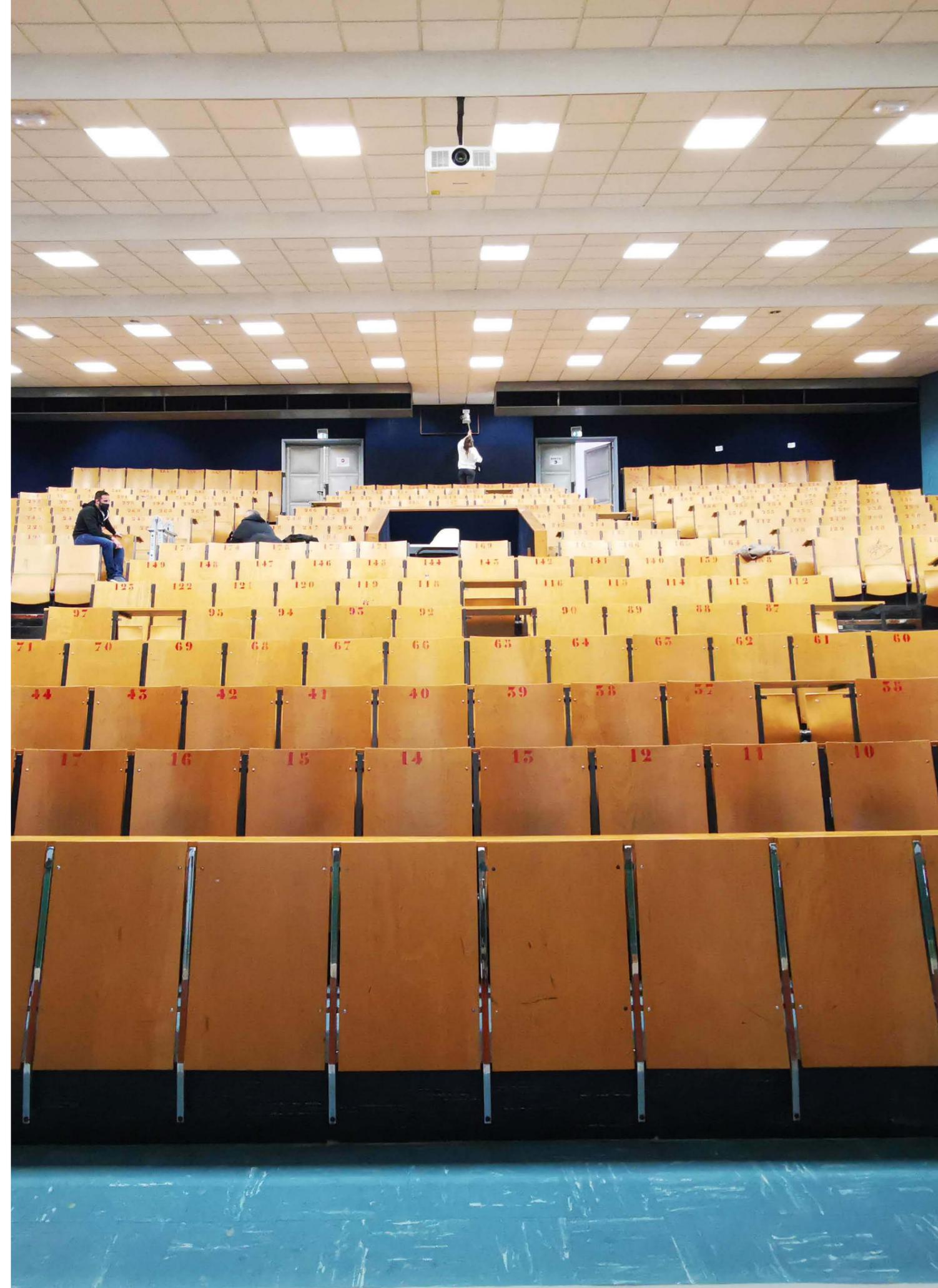
La seconde phase de l'opération, consistant en la rénovation de l'amphithéâtre, a démarré deux mois plus tard par le curage complet du sol, des murs et du plafond du volume. Les sols amiantés ont nécessité la mise en place d'un confinement de l'amphithéâtre sur une période d'un mois. A la suite des mesures libératoires, les travaux ont démarrés pour l'ensemble des lots. Ils se sont tout d'abord déroulés en hauteur afin de profiter de l'installation temporaire d'un échafaudage adapté à la volumétrie particulière de l'amphithéâtre. Les poutres et poutrelles en béton mises à nues ont été gommées de leurs aspérités et lasurées. Deux ouvertures ont été réalisées dans le plafond de l'amphithéâtre pour recevoir des châssis de désenfumage. Les faux-plafonds acoustiques en fibres de bois ont été calepinés. L'interface avec l'électricien

s'est effectuée en parallèle afin d'installer les chemins de câbles et les luminaires. Une fois les cheminements électriques tirés, le menuisier est intervenu afin de créer la structure de déport du bardage mural, posé depuis la partie haute. Une fois l'échafaudage démonté, les travaux se sont poursuivis dans le volume de l'amphithéâtre, ainsi que dans l'ensemble des locaux affectés par les interventions techniques depuis la première phase d'intervention. La pose du nouveau mobilier a achevé les travaux au sein de l'amphithéâtre.

Les travaux s'étant déroulés en site occupé avec un objectif de livraison à la rentrée universitaire 2022, l'un des enjeux principal a consisté à phaser une partie des interventions pendant la période de congés scolaires et à gérer l'interface entre les différents lots afin d'assurer les délais de livraison. Parallèlement, la crise géopolitique et l'allongement des délais de livraison des matériaux, bien qu'anticipés, ont eu un impact sur le choix de procédés de mises en œuvre ainsi que sur la mise en service définitive des organes de chauffage et de ventilation.

#### Les entreprises :

- EIMI (CVC)
- CBA (TCE, gros-oeuvre)
- LINGENHELD TRAVAUX SPECIAUX (Curage, désamiantage)
- AIRTECH SOLUTIONS (Etanchéité, désenfumage)
- CEGELEC (Electricité)
- JUNG (Menuiserie intérieure)
- DECOPEINT (Peinture)
- REATECH (Plâtrerie, faux-plafonds)
- ESPACE DECOR (Sols souples)
- SAS ACT II (Mobilier, équipements)
- KAPP ECHAFAUDAGES (Echafaudages)





A photograph of a modern staircase. The wall is covered in vertical wooden panels. A handrail runs along the wall, illuminated from below, creating a warm glow. The staircase steps are visible in the foreground.

r h b |

**rouby hemmerlé brigand architectes**

13 rue du Général de Castelnau

67000 Strasbourg

09 81 43 57 36

[agence@rhb-architectes.com](mailto:agence@rhb-architectes.com)